



FONDATION DE L'ÎLE

Institut Médico-Educatif



IME

INSTITUT
MÉDICO
ÉDUCATIF



Livret d'accueil

2025



SOMMAIRE

- p.1** PRÉSENTATION DE L'IME
- p.2** PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT
- p.4** LES MISSIONS
- p.5** PARCOURS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE
- p.6** L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE
- p.7** LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
- p.8** INFORMATIONS UTILES
- p.8** DOCUMENTS REMIS AVEC LE LIVRET
- p.9** TRAITEMENT INFORMATIQUE ET PROTECTION DES
DONNÉES



L'Institut Médico Educatif (IME) de Neuvic est géré par la Fondation de L'Isle (siège social : 1 rue Barbecane – 24000 Périgueux), le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et sa Direction.

PRÉSENTATION DE L'IME

L'IME est situé au château de Neuvic sur l'Isle.

L'Institut Médico-Éducatif (IME), géré par la Fondation de l'Isle, est un établissement médico-social accueillant des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une association de Troubles du Neuro-développement (TND) avec pour socle commun un trouble du développement intellectuel. DSM-5 (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders – 5e édition), CIM-11 (Classification Internationale des Maladies – 11e révision).

L'établissement s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'équipe pédagogique, thérapeutique, éducative, médicale, paramédicale, administrative, et ateliers techniques et services généraux. Ensemble, ils mettent en œuvre un accompagnement global de la personne accueillie

Chaque jeune bénéficie d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA), élaboré en étroite collaboration avec le jeune, sa famille et/ou ses représentants légaux. Ce projet repose sur les valeurs de respect, bienveillance et ouverture sur la société, et vise à favoriser le développement, l'autonomie et la socialisation de chacun.

L'IME de Neuvic participe également à des actions de partenariat et de réseau, afin de garantir la continuité des parcours pédagogiques, éducatifs et médico-sociaux afin de soutenir l'inclusion sociale des jeunes accompagnés.

L'IME est ouvert du lundi au vendredi 210 jours par an

Public & ACCOMPAGNEMENT

PUBLIC ACCUEILLI

L'IME de Neuvic accueille 63 enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans (et au-delà dans le cadre de l'amendement Creton), en internat, semi-internat et en accueil séquentiel.

L'accompagnement s'organise en deux volets, IMP et IMPRO, afin d'adapter les réponses en fonction de l'âge et du projet de vie de chacun.

Les jeunes résidant sur le territoire sont prioritaires. Les familles, familles d'accueil et représentants légaux sont considérés comme des partenaires à part entière dans le parcours d'accompagnement et d'insertion de la personne.

Enseignement

UEI : Unité d'Enseignement Interne
Inclusion scolaire et sociale avec des projets partagés

UEE: Unité d'Enseignement
Externalisée (collège de Mussidan)

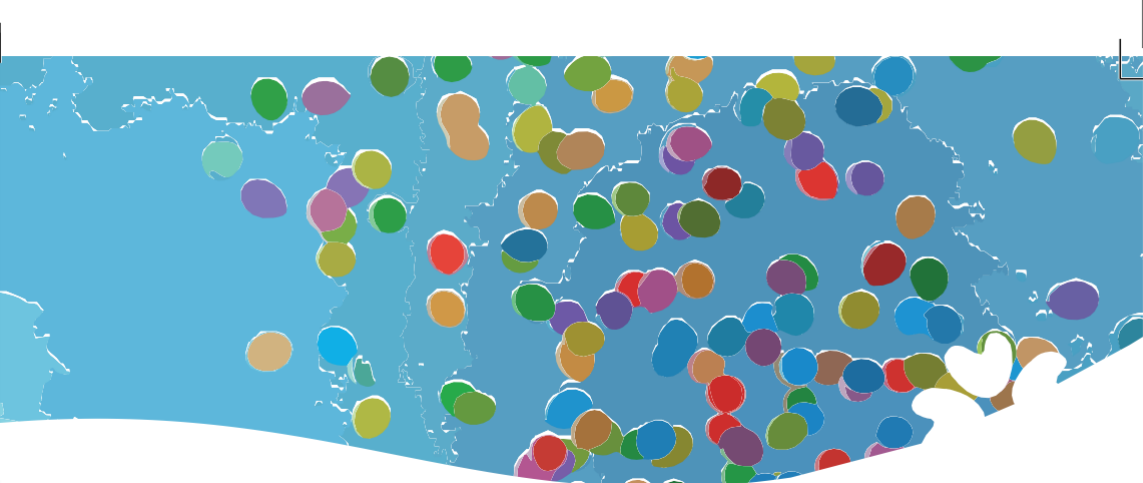
IMP (INSTITUT Médico-Pédagogique)

L'IMP est prévu pour accueillir des enfants de 6 à 14 ans, répartis sur deux unités d'accueil : le Village et les Verrières en fonction des âges et des besoins.

L'IMP offre un cadre adapté pour favoriser les apprentissages de base, le développement personnel, la socialisation et l'acquisition progressive de l'autonomie.

Le soin

Dès l'admission de la personne accompagnée, une revue complète des bilans médicaux et paramédicaux déjà réalisés est effectuée. Si aucun parcours diagnostic TND n'a encore été initié, nous proposons sa mise en œuvre, conformément au point 13 des nouvelles préconisations de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.



IMPro (Institut Médico-professionnel)

L'Impro est un service de formation préprofessionnelle. Il accueille des adolescents et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans afin de les accompagner vers une inclusion sociale et professionnelle.

Jusqu'à 18 ans, les jeunes fréquentent une classe encadrée par une enseignante spécialisée, mise à disposition par l'Éducation Nationale. Ils participent également à des ateliers préprofessionnels encadrés par des Éducateurs Techniques Spécialisés (ETS), ainsi qu'à des ateliers éducatifs et thérapeutiques.

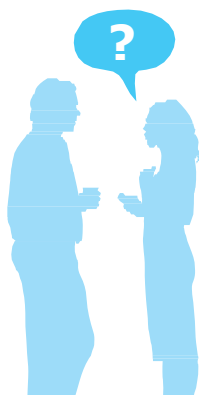


L'IMPRO propose 6 ateliers de formation professionnelle destinés aux adolescents et jeunes adultes :

- **Cuisine**
- **Service**
- **Blanchisserie**
- **Agent propreté-hygiène**
- **Menuiserie**
- **Espaces verts**

L'impro, un parcours évolutif : l'objectif étant l'intégration sur cette nouvelle unité d'accueil, la découverte des ateliers professionnels et surtout le renforcement des apprentissages de l'autonomie quotidienne détaillé en 3 unités d'accueil : le Parc, Planèze, l'Etape.

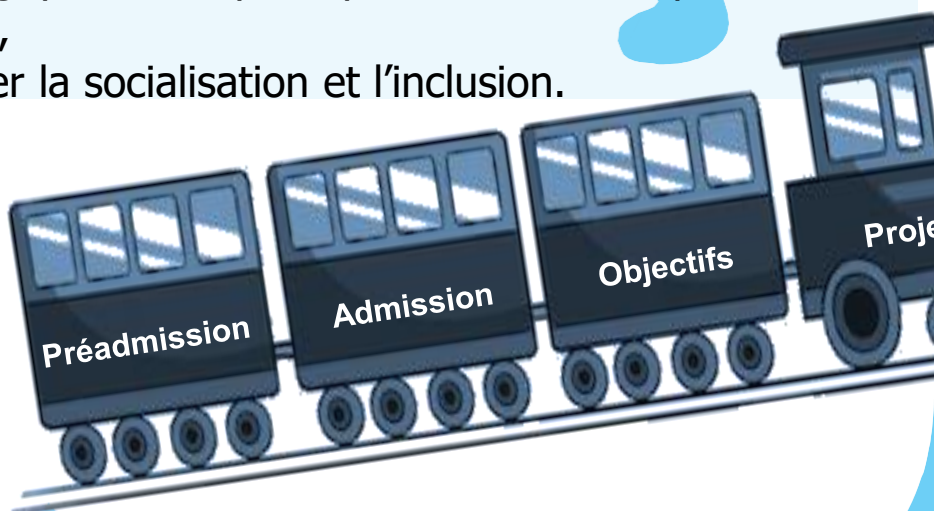
Et pour les jeunes majeurs : L'A Venir : propose un axe renforcé sur la préparation à l'autonomie, la formation et la vie active, avec une possibilité d'évaluation d'autonomie grâce aux appartements éducatifs.



Les missions

Les missions de l'IME de NEUVIC sont les suivantes :

- Accompagner vers l'autonomie,
- Offrir un accueil et un accompagnement renforcé
- Maintenir et renforcer le lien avec les familles ou représentants légaux,
- Proposer un accompagnement éducatif, pédagogique, thérapeutique, médical et para médical,
- Favoriser la socialisation et l'inclusion.



Un problème à nous remonter ?

Si vous n'êtes pas satisfait ou si vous avez des idées pour améliorer l'accompagnement des personnes à l'IME, nos équipes sont à votre écoute. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante : reclamation.ime@fondationdelisle.fr



Le parcours de la personne accueillie



Je construis mon projet avec ma famille et les professionnels de l'IME.

- Préadmission : je visite l'établissement et donne mon avis,
- Admission : je suis accueilli(e), je découvre les lieux et les personnes, et je signe mon contrat de séjour ou DIPC (Document Individuel de Prise en charge),
- Je fixe mes premiers objectifs et, après deux mois, je fais le bilan pour construire mon projet personnalisé,
- Mon projet est réévalué au moins une fois par an et peut être modifié si nécessaire





L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

A l'IME, une équipe pluridisciplinaire travaille chaque jour pour accompagner les jeunes dans tous les aspects de leur vie. Chacun apporte ses compétences et contribue à créer un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant.



Direction et Encadrement

L'établissement est dirigé par une équipe de direction qui assure la coordination des services tout en garantissant le PPA de l'enfant.

Équipe éducative

Les éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteurs-éducateurs, éducateur sportif, maîtres(ses) de maison veillent au quotidien au bien-être, à l'autonomie et à l'épanouissement des jeunes.



Équipe soignante

Le pédiatre, le médecin généraliste, l'infirmière, les psychologues, la psychomotricienne, l'orthophoniste accompagnent chaque jeune sur le plan médical, psychologique et social.



Équipe enseignante

La coordonnatrice pédagogique et les professeurs des écoles organisent, mettent en place et accompagnent le parcours de formation chaque élève. Ils conçoivent pour chacun, en lien avec les équipes éducatives et thérapeutiques, un projet dont la finalité est la plus grande autonomie possible dans sa vie d'adulte et sa participation à la société.

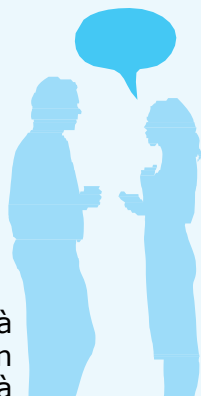
Équipe administrative

Le personnel administratif assure la gestion des dossiers, l'organisation de l'accueil et le suivi des démarches administratives, afin que chaque famille et chaque jeune soient bien accompagnés.



Service Généraux

Les agents des services généraux veillent à l'entretien, à la maintenance et au bon fonctionnement du site, contribuant ainsi à un environnement sûr et agréable pour tous.



Le Conseil de la vie sociale

Dans le Le CVS permet aux jeunes accueillis et à leurs familles de participer à la vie de l'établissement. Il se réunit trois fois par an pour partager leurs idées, donner leur avis et proposer des améliorations pour le fonctionnement de l'IME.

Le Conseil est composé de :

- 2 représentants des jeunes accueillis,
- 2 représentants des parents,
- 1 représentant du personnel,
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire,
- Le directeur (rice)



Le CVS est un espace d'écoute et de dialogue qui contribue à construire un environnement où chacun peut être entendu et impliqué.

Assurance

Assurances : L'établissement est assuré pour sa responsabilité dans le cadre de ses missions. Pendant la prise en charge, la personne accueillie reste couverte par l'assurance responsabilité civile de son parent ou du représentant légal. En cas d'accident, l'établissement se tourne vers cette assurance pour réparer les dommages.

Informations Utiles



Horaires d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 – 12h30 13h30 – 17h30	08h00 – 12h30 13h30 – 17h30	08h00 – 12h30 13h30 – 17h30	08h00 – 12h30 13h30 – 17h30	08h00 – 12h30 13h30 – 15h30



ime@fondationdelisle.fr



05 53 80 86 60

<https://fondationdelisle.fr>

DOCUMENTS REMIS AVEC LE LIVRET

La charte des droits et des libertés (vidéo à regarder)

Le règlement de fonctionnement de l'IME

La Liste des personnes de confiance

Un formulaire de recueil de droit à l'image

Un Contrat de séjour ou DIPC

Un formulaire de plaintes et réclamations

Un formulaire pour désigner un tiers de confiance (pour les plus de 18 ans)

Scanne ce Code
pour voir notre
vidéo :



A decorative graphic at the bottom of the page features a complex arrangement of interlocking gears in various shades of brown and tan. A stylized flower with five petals, colored in a gradient from light yellow to orange, is positioned on the left side of the gear assembly. Another smaller, similar flower is located on the right side, partially overlapping the gears. The entire graphic is set against a dark brown background.

TRAITEMENT INFORMATIQUE ET PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies dans votre dossier sont nécessaires pour organiser votre accompagnement et assurer votre suivi médical. Elles sont uniquement consultées par les professionnels de l'établissement, qui sont tenus au secret professionnel.

Conformément à la loi, vous (ou vos représentants légaux) pouvez à tout moment demander à consulter votre dossier, corriger certaines informations ou vous opposer à leur utilisation, sauf si elles sont indispensables à votre prise en charge. La demande doit être faite par écrit auprès du Directeur de l'établissement.

Vos données sont conservées pendant la durée prévue par la réglementation, selon qu'il s'agit de documents administratifs ou médicaux. Vous pouvez également retirer votre consentement ou déposer une réclamation auprès d'une autorité compétente si nécessaire.



Les coordonnées de l'IME :

Le Château
24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE
05 53 80 86 60
ime@fondationdelisle.fr

